



**A l'intérieur  
le calendrier de  
collecte  
des déchets 2025 !**

# TREDION FLASH INFOS

JANVIER 2025

Chers Trédionnaises et Trédionnais.

A l'instant où je vous écris ces lignes l'année 2024 n'est pas encore achevée, mais 2025 se profile avec comme perspectives beaucoup d'incertitudes pour notre pays et nos collectivités.

C'est dans ce contexte particulier que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec une pensée toute particulière pour les personnes qui souffrent et les plus démunis.

Je vous souhaite une année 2025 pleine de bonheur et de belles surprises dans un monde plus juste et plus solidaire.

Bonne année à tous !

Jean-Pierre RIVOAL

## CALENDRIER

Sam. 11 janvier	Cérémonie des vœux Salle Multi-activités
Lun. 13 janvier	Assemblée Générale Le Temps de Lire
Sam. 25 janvier	Choucroute Vélos
Ven. 31 janvier	Avant Waroch Salle Multi-activités
Mer. 26 février	Journée Sécurité Routière Séniors Salle Multi-activités
Dim. 02 mars	Après-midi jeux avec le CME Salle Multi-activités

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

### SENSIBILISATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE SENIORS MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

En partenariat avec la DDTM et la commune (à l'initiative de Mme FEVRE, référente à la Sécurité Routière), une journée de sensibilisation à la sécurité routière est organisée le mercredi 26 février 2025 toute la journée, salle multi activités, place Saint-Christophe.

Cette journée s'organise en 2 temps :

- Révision du Code de la Route et les risques routiers le matin,
- Ateliers sécurité routière l'après-midi : parcours lunettes alcool, le simulateur de conduite et les tapis giratoires.

Les bénévoles de la sécurité routière interviennent au nombre de trois sur cette journée. S'adresse aux personnes de 60 ans et plus possédant le permis de conduire.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la mairie : 02 97 67 11 33 ou [mairie.tredion@wanadoo.fr](mailto:mairie.tredion@wanadoo.fr)

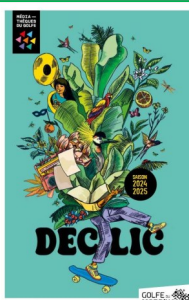


### LES EVENEMENTS ORGANISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A RETENIR !

**Dimanche 2 mars 2025** : après-midi jeux, ouvert à tous, salle multi activités, place Saint Christophe. Rendez-vous à 14 heures jusqu'à 18 heures. Petite pause à 16 h : goûter organisé par les enfants du CME.

**Samedi 26 avril 2025** : après-midi NATURE « Nettoyons la nature ».

Rendez-vous salle multi activités, à **14 H 30**.



### À LA DÉCOUVERTE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

MERCREDI 14 MAI à 14H

ATELIER FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES, CPIE Val de Vilaine

Un site archéologique a été découvert, à vos outils pour découvrir ce qu'il recèle !

Les participants équipés d'un livret de l'apprenti archéologue suivront différentes étapes : le choix des outils, le mode d'emploi de la fouille, la fouille, le relevé, l'enregistrement des objets, l'analyse du site pour comprendre quelles activités ont pratiqué les humains de la Préhistoire.

**Dès 7 ans. Durée 1 h 30. Inscription à la médiathèque.**

**AVANT'S  
WAROCH**  
LE ROUE WAROCH S'INVITE DANS VOTRE COMMUNE

**CEILI KILLERS**  
En concert à Trédion

**VENDREDI 31 JANVIER 2025**  
20h30 - , Salle Multi activités , Trédion

**GRATUIT**

contact@roue-waroch.fr 1106



Des assistantes sociales de proximité, peuvent vous recevoir sur RDV à l'antenne sociale d'Elven, 2 bis place du Lurin. Prise de RDV auprès de la secrétaire médico-sociale au 02.97.69.51.78 ou au 02 97 69 52 00 au CMS à Vannes.

## RECENSEMENT CITOYEN

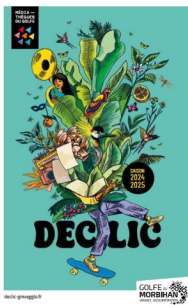


Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité. **Cette attestation est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen, un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire.**



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe, **le jeudi 30 janvier et le jeudi 27 mars 2025 de 9h15 à 11h15.**

Renseignements : 02 97 53 04 31 le jeudi après-midi ou [laep.payselven@elven.fr](mailto:laep.payselven@elven.fr)



**DIMANCHE 18 MAI à 15H**

## VISITE DU CHANTIER DE FOUILLES DE COËBY

Philippe Gouezin, docteur en archéologie et archéométrie

Explorez la nécropole mégalithique de Coëby, située au cœur des Landes de Lanvaux à Trédion. Sous la conduite de Philippe Gouezin, docteur en archéologie et archéométrie, cette visite guidée vous plonge dans les fouilles de deux cairns, révélant des vestiges vieux de plus de 4800 ans. Depuis 2018, ces monuments font l'objet d'une étude scientifique mettant en lumière une structure complexe et des pratiques funéraires néolithiques fascinantes.

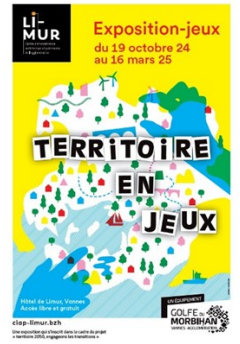
**A partir de 7 ans. Durée 1 h 30. Inscriptions à [mediathequesdugolfe.bzh](http://mediathequesdugolfe.bzh)**

## TERRITOIRE EN JEUX

Des cubes, des quizz, des cartes...

L'hôtel de Limur invite tous les visiteurs, petits et grands à venir découvrir « Territoire en jeux », l'exposition ludique du Centre d'interprétation architecture et patrimoine de l'agglomération pour se saisir des enjeux de transition du SCOT-AEC. De quoi avoir toutes les cartes en main pour dessiner le territoire de demain. **Du 19 octobre au 16 mars, gratuit.**

+ d'infos sur <https://www.ciap-limur.bzh/>



## ENCOMBRANTS

**Comment bénéficier d'une collecte d'encombrants ?**

**Date limite d'inscription 1er trimestre 2025 : Jeudi 23 janvier**

S'inscrire auprès du service déchets au 02 97 68 33 81 jusqu'au midi de la date limite d'inscription. Sortir ses déchets la veille au soir devant son domicile sur le trottoir. Trois déchets ou 1 m<sup>3</sup> maximum. Cette collecte concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m<sup>3</sup> par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

### L'astuce zéro déchet

Vous souhaitez vous débarrasser de vieux meubles ou autre alors qu'ils pourraient encore servir ? - Contacter Emmaüs 02 97 66 01 77 ramassage à domicile - Poster une annonce sur un site de don tel que [www.donnons.org](http://www.donnons.org)

## ENTRETIEN DES BUSES : ACCÈS PROPRIÉTÉS PRIVÉES

L'entretien des accès, revêtement, tête de pont et buse est à la charge du riverain propriétaire de l'ouvrage ; en cas de défaut d'entretien leur responsabilité peut être engagée.



## MUTUALE LA MUTUELLE FAMILIALE

Permanences sur rendez-vous – MAIRIE – PLACE SAINT-CHRISTOPHE  
Prochaines dates en 2025 :

**Mercredi 05 février, Mercredi 5 mars, Mercredi 9 avril.**

Renseignements et rendez-vous :  
Magali LASNIER, conseillère mutualiste. 06 45 08 70 21 ou @ : [m.lasnier@mutuale.fr](mailto:m.lasnier@mutuale.fr)



## LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

**Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :**

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements)

- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à **Vannes**, dans les locaux de la Résidence Habitat Jeunes du Mené (près de Monoprix). D'autres accueils sont possibles à **Questembert, Grand-Champ et Auray.**

Vous pouvez contacter Mme Le Goff : **06 48 60 62 40** ou [contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr). *L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.*



## AXA

Renseignements auprès de Madame Valérie BESSE :  
06 10 75 39 29 ou  
@ : [valerie.besse.am@axa.fr](mailto:valerie.besse.am@axa.fr)

## ETAT CIVIL

**Du 1er octobre au 15 décembre 2024**  
Certaines personnes ne souhaitent pas la parution dans les publications communales.

### Naissances

Lison THIOT  
Raphaëlle CRÉPY

### Mariages

NEANT

### Décès

Gilbert BRAUD



## DÉMARCHES D'URBANISME

**7 permis de construire accordés du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre 2024**

(Maisons individuelles, Extensions, Garages, Rénovation, Carports, Abris de jardin, Piscine, Hangar, Réhabilitation de longère, Rénovation et surélévation).

**8 déclarations préalables accordées du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre 2024**

(Création d'ouvertures, Division de parcelle, Pose de panneaux photovoltaïques solaires, Coupes et abattages de bois, Abris de jardin, Modification d'ouvertures, Isolation par l'extérieur, Bardage, Piscine, Garage, Modification de façade, Edification de clôture)

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie le jeudi et vendredi.

Tel : 02 97 67 11 33 ou par courriel : [mairie.tredion@wanadoo.fr](mailto:mairie.tredion@wanadoo.fr)

### Les demandes d'urbanisme en ligne

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire sur le site de [Golfe du Morbihan – Vannes agglomération](http://Golfe du Morbihan – Vannes agglomération)

Consulter en ligne sur le site internet [www.tredion.fr](http://www.tredion.fr) rubrique vie municipale / urbanisme/les autorisations d'urbanisme, les dépôts et décisions d'urbanisme de la commune.

## Animation en santé visuelle



**BILAN VISUEL + MISE EN RELATION AVEC UN OPHTHALMOLOGISTE**

**MERCREDI 29 JANVIER**

**SUR INSCRIPTION**

SALLE MULTI-ACTIVITES  
PLACE SAINT-CHRISTOPHE (de 10h à 16h)

Inscrivez-vous auprès de votre opticienne à domicile

**Vanessa JARET**  
Opticienne diplômée  
**06-80-42-77-61**

**LES OPTICIENS MOBILES**

1 Espace 3 voies non médicale

Mairie de Trédion  
02 97 67 11 33  
mairie.tredion@wanadoo.fr



Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

**DÉCLAREZ VOTRE ACTIVITÉ en ligne**

[decaloc.fr](http://decaloc.fr)



Déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis chez vous en 5 minutes



## ADAPTER SON LOGEMENT : L'OPÉRATION RÉNOVÉE A VOS CÔTÉS

Rénover son logement peut permettre d'économiser de l'énergie, de gagner en confort, de l'adapter aux changements de vie ou à un état de santé... mais cela peut faire peur. Pourtant, dans cette démarche qui nécessite certes du temps et un investissement économique, vous n'êtes pas seuls !

Pour vous aider à faire les bons choix, suivre vos démarches et financer votre projet, l'agglomération vous accompagne.

L'espace conseil France Rénov' de l'agglomération, relai local du réseau national est une précieuse ressource ouverte à tous pour dénicher informations et conseils techniques avant de s'attaquer à une rénovation (type de travaux, choix des matériaux, équipements...). Côté financier, chacun trouvera toutes les informations sur les aides locales et nationales mobilisables en fonction de sa situation. Selon les ressources du foyer demandeur, l'Opération rénovée peut proposer un accompagnement gratuit personnalisé avec diagnostic et aide au dépôt des demandes de subventions. Des permanences sont organisées chaque mois dans les Infos Services.



## Déclaration préalable d'activité d'hébergement

La commune a signé avec GMVA une convention de mise à disposition du service DÉCLACLOC (téléservice de déclaration des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes).

Renseignements et enregistrement sur la plateforme :

<https://golfedumorbihan.taxesejour.fr/portail/homepage-declacloc>

## AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE : UN SOUTIEN QUOTIDIEN PERSONNALISÉ

AMPER



Des aides financières sont disponibles auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Nos prestations ouvrent également droit à un crédit d'impôt de 50 % pour les services d'aide à la personne, et pour le portage de repas, sur la partie livraison.

**Contacts : Aide à domicile : AMPER - 02 97 46 51 97 - [contact@amper-asso.fr](mailto:contact@amper-asso.fr)**

**Livraison de repas à domicile : Tiphaine GERGAUD - 02 97 46 53 14 -**

[prad@amper-asso.fr](mailto:prad@amper-asso.fr)

## COLLECTES DE PAPIERS/JOURNAUX

Organisées par l'APEL de l'école Saint Martin de Trédion. Dès maintenant, mettez de côté vos prospectus, catalogues, livres, annuaires, journaux, magazines...

**Rendez-vous (près des containers auprès du cimetière) de 10 h à 12 h, les samedis : 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai et 21 juin 2025**



## **EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU 08 OCTOBRE 2024**

### **Procédure d'enregistrement et autorisation de changement d'usage en meublés de tourisme : convention avec GMVA - téléservice de déclaration préalable DeclaLoc**

### **Adhésion au groupement de commandes pour la révision du plan local d'urbanisme**

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, complétée par la loi ZAN du 20 juillet 2023, enjoint de définir dans les documents d'urbanisme et de planification des trajectoires pour mieux préserver les sols et atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. A ce titre, les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) doivent être modifiés ou révisés d'ici la fin 2024. Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) devront être mis en compatibilité d'ici à février 2027. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) seront enfin à mettre en compatibilité pour février 2028.

A défaut de la révision des PLU pour intégrer les évolutions réglementaires ci-dessus évoquées (« climatisation » des PLU) avant le 22 février 2028, plus aucune autorisation d'urbanisme ne sera délivrée dans les zones à urbaniser prévues aux PLU. Les communes d'Elven, Saint-Nolff, Sulniac, Treffléan et Trédion ont fait connaître leur souhait de mutualiser la passation d'un marché portant sur la réalisation des études liées à la révision de leurs PLU dans un objectif de réalisation d'économies d'échelle.

### **Demande de subvention - voirie 2024**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental titre du programme départemental pour l'investissement sur la voie communale et rurale (P.D.I.C.) (subvention plafonnée à 15 000€ HT par Km de voirie impactée par les travaux et avec un taux de 40% du montant HT des travaux subventionnables selon un ratio tenant compte de la densité de population et du potentiel financier).

Devis estimatif des travaux d'un montant de 41 215 € HT. (VC La Ville aux Houx et une portion de l'accotement VC Aguéniac Saint Gravy).

### **Commune d'Elven - Participation financière Accueil de Loisirs sans hébergement 3-11 ans et 10-17 ans**

Participation financière d'un montant de **10 216.55 €** correspondant au reste à charge pour la commune de TREDION dans le cadre de la convention enfance/jeunesse avec la commune d'ELVEN.

### **Ecole Saint Martin - Participation aux frais de fonctionnement**

Dans le cadre du contrat d'association avec l'Ecole Saint Martin, la participation aux frais de fonctionnement s'élève par élève à :

classes maternelles :	1 141 €
classes primaires :	434 €

### **Ecole Saint Martin - Demande de subvention**

Subvention de 1 500 € à l'école Saint Martin (TREDION) dans le cadre de leur projet « Ecole du dehors ».

### **Matériels - Prêt tables et bancs**

Mise à disposition de 8 tables et 16 bancs pour les Trédionnais.

Il est précisé que les associations trédionnaises restent prioritaires.

Un formulaire de mise à disposition du matériel est à compléter par le demandeur et une caution d'un montant de 200 € sera demandée.

## **EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU 21 NOVEMBRE 2024**

### **Espace communal d'activités - Projet de remplacement de toiture et de pose de panneaux photovoltaïques : Attribution du marché**

Les collectivités sont les premiers acteurs à transposer les objectifs de transition énergétique par des actions de lutte contre le changement climatique. La commune de TRÉDION, à son échelle, souhaite participer à cette démarche de transition en faisant appel aux ressources renouvelables (solaire) disponibles sur son patrimoine.

En augmentant la résilience de notre territoire rural et en changeant le modèle de la dépendance énergétique, la collectivité sera actrice de la transition énergétique.

La commune a validé une convention AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) avec la société d'économie mixte « 56 ÉNERGIES » afin de suivre le dossier de remplacement de la toiture (désamiantage et pose d'un bac acier) et de pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment industriel situé Rue du Calvaire.

Pour les lots :

#### **Désamiantage de la toiture et des bardages existants -**

Entreprise Démolition Bretagne Services est retenue pour un montant de 226 880 € HT.

#### **Installation et fourniture de la centrale photovoltaïque –**

Entreprise CEGELEC, avec un montant de 560 000 € HT tranche ferme et tranche optionnelle pour une puissance de 1 000 kWc.

#### **Couverture - Lot infructueux.**

Une fois l'ensemble des travaux réalisé, la production d'électricité pourra être valorisée en autoconsommation dans les bâtiments communaux, mais également auprès des habitants de la commune. Le surplus sera vendu à EDF OA.

#### **Convention de mise à disposition poste de transformation avec ENEDIS**

Signature d'une convention avec ENEDIS pour la pose d'un poste de transformation de 25 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée section AA N°156 (Rue du Calvaire) dans le cadre du projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le site de l'espace communal d'activités.

#### **Location - Maison de santé**

Fixation du montant mensuel du loyer par bureau à 300 €. Toutes les charges liées au bâtiment seront à la charge des locataires.

#### **Location - Bail commerce de proximité - Fixation du loyer**

Locataire M. ROBINE :

La 1ère et 2ème année :	100 € HT/mois
La 3ème année :	150 € HT/mois
La 4ème, 5ème et 6ème année :	200 € HT/mois
La 7ème, 8ème et 9ème année :	250 € HT/mois

#### **Demande de subvention - APEL**

Subvention de 550 € afin d'organiser un spectacle de Noël pour les enfants de l'école Saint Martin et de leur offrir des cadeaux.

#### **Demande de subvention - Ecole Saint Martin**

Subvention de 110 € par élève participant au voyage scolaire 2024/2025. (46 élèves classes de CE2 CM1 CM2).